

Un séchoir à foin pour le développement des prairies

Porteur de projet : Charles DEPARIS (61)

Sur la commune de Bellou en Houlme (61), près du marais du grand Hazé, Charles Deparis, agriculteur laitier et éleveur de vaches laitières, montre la voie d'une production d'exception de camembert et beurre AOP. En s'équipant d'un séchoir à foin en septembre dernier, cet agriculteur a maintenant 91% de son exploitation en prairies. Des vaches bien nourries, une autonomie fourragère, il œuvre également, avec le développement des prairies, à la protection de la ressource en eau, et améliore sa résilience face aux dérèglements climatiques.



Construction du séchoir tout en bois éco durable
Surface de 640 m²

Le séchoir à foin, méthode artificielle de séchage du fourrage, rend l'exploitation moins vulnérable aux aléas climatiques en permettant de produire un stock fourrager pour le bétail tout au long de l'année.

D'une surface de 640 m², avec 3 surfaces de séchage, le bâtiment est alimenté par des capteurs solaires sur la toiture. L'air ainsi réchauffé circule entre la toiture et un isolant. Le ventilateur et le déshumidificateur assurent, lorsque nécessaire, le séchage du fourrage et/ou la déshumidification de l'air.

L'agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu l'investissement à hauteur de 40 %, soit une aide financière de 194 000 € HT pour un coût total de travaux de 485 000 € HT.

C'est motivé par ses convictions environnementales fortes, et pour ses enfants, que M. Deparis agit. « C'est un projet innovant et qui dure dans le temps. Mes enfants pourront prendre la relève et ainsi continuer un élevage toujours plus sensible à la protection de l'eau » pour ensuite ajouter quelques mots sur l'économie de son exploitation « c'est produire mieux, avec des marges intéressantes ».

Tout bénéfique pour la protection de l'eau et des sols

Située sur le bassin versant du Val de Breuil, affluent de la Rouvre, l'exploitation compte certaines parcelles dans le périmètre de protection (0,7 ha) de forages exploités par Flers Agglo (0,7 ha) ainsi que sur des zones humides (9,5 ha). Ces parcelles représentent 11% de sa SAU.

M. Deparis a choisi de privilégier la prairie, choix permis par un stockage au long de l'année, par rapport au maïs, limitant ainsi le risque d'érosion et la pression polluante en azote et en pesticides. La réduction des niveaux d'intrants constitue un bénéfice immédiat pour la protection des sols et du captage en aval. Et un bénéfice également économique pour l'exploitation. Au-delà des sols, la prairie est un environnement accueillant pour la faune et la flore, jouant ainsi un rôle essentiel pour la biodiversité. L'enjeu eau est majeur. « Le séchoir à foin permet le maintien des surfaces en herbes, empêchant l'érosion, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse. » résume M. Deparis.

Plus largement sur le changement climatique



Génisses pâturant dans les prairies en plein air
Production de camembert Normandie AOP

Les prairies permettent au sol de stocker plus de carbone que les surfaces agricoles cultivées et labourées, et participent ainsi aux efforts d'atténuation du changement climatique.

Sur l'exploitation, la diminution des émissions de CO₂ grâce au dispositif du séchoir est évaluée à 996 tonnes de CO₂ par an, soit une diminution d'un tiers de l'impact carbone de l'exploitation par rapport à la situation de 2008 où il a commencé avec un système conventionnel.

Et ce n'est pas pour déplaire aux vaches : l'herbe poussant sur un sol stabilisé riche en matière organique est une alimentation équilibrée pour les animaux.

Un investissement soutenu par l'agence de l'eau

L'agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu l'investissement avec une aide financière de 40% soit 194 000 euros HT, pour un coût total de travaux d'environ 485 000 € HT. ■



Séchoir à foin bâtiment intérieur
Autochargeur pour ramasser et charger le foin automatiquement

Charles DEPARIS (61)



SIEGE

Agence de l'eau Seine-Normandie
51 rue Salvador Allende
92027 Nanterre cedex
Tél. 01 41 20 16 00

RESTONS CONNECTÉS SUR
www.eau-seine-normandie.fr



Le changement climatique est le défi mondial de notre siècle que nous devons relever ensemble sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel, sanitaire... Notre environnement va changer, l'eau va devenir plus rare et les événements extrêmes plus fréquents. Il faut donc repenser nos pratiques et nos modèles à toutes les échelles pour rendre nos territoires plus résilients et solidaires, sachant s'adapter aux événements climatiques extrêmes comme aux mutations profondes et progressives.

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie approuvée à l'unanimité en décembre 2016 par le comité de bassin Seine-Normandie et le préfet coordonnateur de bassin invite à s'engager dès aujourd'hui pour préserver les ressources en eau et assurer un cadre de vie sain et des écosystèmes résilients.



[Vous aussi, signez la déclaration d'engagement pour l'adaptation au changement climatique sur le bassin Seine-Normandie](#)